

# Rapport de la réunion du Groupe de travail de l'OMSA sur la résistance aux antimicrobiens



Original : anglais (EN)

3 août 2022

Paris via visioconférence



**Organisation mondiale  
de la santé animale**  
Fondée en tant qu'OIE

**Service Antibiorésistance et  
produits vétérinaires**  
[scientific.dept@woah.org]

12, rue de Prony  
75017 Paris, France

T. +33 (0)1 44 15 18 88  
F. +33 (0)1 42 67 09 87  
woah@woah.org  
www.woah.org

---

## 1. Introduction

Le Groupe de travail sur la résistance aux antimicrobiens ( RAM ) (ci-après dénommé "le Groupe") s'est réuni le 3 août 2022 via une application en ligne, entre 12h00 et 15h15 (heure d'Europe centrale) et a été coordonné par le siège de l'OMSA à Paris, France.

Le Dr Javier Yugueros-Marcos, chef du Service de la résistance aux antimicrobiens et des produits vétérinaires (AMR&VP), a accueilli les membres du Groupe et les a remerciés de leur participation au Groupe.

Le Groupe était présidé par la Dre Tomoko Ishibashi ; en raison de la nature extraordinaire de la réunion, aucun rapporteur n'a été nommé. L'ordre du jour adopté et la liste des participants sont présentés respectivement dans les annexes I et II du présent rapport.

## 2. Code sanitaire pour les animaux terrestres : projet de révision du chapitre 6.10 et rapport annexe

Le texte de ce chapitre a été révisé par un sous-groupe composé de membres du Groupe de travail (voir annexe III). Le processus de révision s'est appuyé sur la dernière version du Code d'usages du Codex Alimentarius (ci-après dénommé "Codex CoP"), sur les recommandations actuelles de l'OMSA et de l'OMS pour une utilisation responsable et prudente des antimicrobiens, et sur les discussions tenues par le Groupe lors de réunions précédentes.

### 2.1. Réactions du Groupe

Le Groupe a convenu que le champ d'application du chapitre 6.10. Utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire (ci-après dénommé "le chapitre") devrait rester large et englober tous les antimicrobiens, certaines sections et certains points du texte étant spécifiques et uniquement applicables aux antimicrobiens ayant une activité antibactérienne.

Le Groupe a approuvé l'élargissement du champ d'application du chapitre afin que celui-ci comprenne également un texte supplémentaire concernant l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux non producteurs de denrées alimentaires (animaux de compagnie et de loisirs) et que soit ajouté un nouvel article relatif aux animaux non producteurs de denrées alimentaires, à savoir l'article 6.10.9. Responsabilités des propriétaires d'animaux.

Par ailleurs, le Groupe a approuvé le fait de faire figurer le concept Une seule santé dans le chapitre et d'étoffer le texte du chapitre sur l'environnement en mettant l'accent sur l'environnement animal. Le Groupe s'est félicité du nouveau texte ajouté au sujet des Plans d'action nationaux et du rôle joué par l'Autorité compétente dans leur conception, leur mise en œuvre et leur évaluation selon une approche multisectionnelle et Une seule santé. Dans le cadre des responsabilités des Autorités compétentes, il a également été souligné leur rôle dans la collecte de données sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens afin de surveiller les tendances, d'informer les décideurs et d'évaluer l'efficacité des interventions. Le Groupe a également convenu de mentionner la responsabilité des Autorités compétentes en matière de communication des données sur l'utilisation des antimicrobiens à la base de données mondiale de l'OMSA (ANIMUSE).

Le Groupe a validé le texte révisé portant sur les responsabilités des parties prenantes concernées (Autorité compétente, vétérinaires et paraprofessionnels vétérinaires, producteurs de médicaments et d'aliments pour animaux, détaillants et grossistes en médicaments et producteurs d'aliments pour animaux) ; ce texte est désormais aligné sur le Codex CoP, lorsque cela est pertinent. Le Groupe a également approuvé l'ajout de principes pour une utilisation responsable et prudente des antimicrobiens sur la base des recommandations de la liste des antimicrobiens d'importance vétérinaire de l'OIE et de la catégorisation de la liste des antimicrobiens d'importance critique de l'OMS.

La mise à jour du texte de l'ensemble du chapitre conformément à la terminologie et au glossaire de l'OMSA a été approuvée par le Groupe.

---

## 2.2. Approbation des documents à soumettre à la Commission du Code

Tous les membres ont approuvé le chapitre révisé et le rapport en justifiant les changements proposés soit au cours de la réunion, soit par approbation écrite via courrier électronique, en raison des difficultés techniques rencontrées par un Membre du Groupe pour assister à l'ensemble de la réunion.

## 2.3. Prochaines étapes

Le Président a informé le Groupe que le chapitre approuvé sera soumis à la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres (ci-après, "la Commission du Code") pour discussion lors de sa prochaine réunion en septembre 2022. La Commission du Code décidera alors si le chapitre nécessite un travail de révision supplémentaire de la part du Groupe, ou s'il est prêt à être diffusé aux membres de l'OMSA. La soumission aux Membres devrait avoir lieu au cours de l'automne et les commentaires devraient être renvoyés à la Commission du Code en janvier 2023. La Commission du Code ne discutera probablement pas des avis sur les points techniques lors de sa réunion de février ; les commentaires seront plutôt transmis au Groupe afin de contribuer à la révision du chapitre qui aura lieu au printemps et à l'été 2023. Le chapitre révisé sera ensuite soumis à nouveau à la Commission du Code pour examen lors de sa réunion de septembre 2023. Si la révision est jugée complète par la Commission du Code au cours de la réunion, le chapitre révisé sera soumis à l'approbation des Membres lors de la Session générale de mai 2024 ; dans le cas contraire, un autre cycle de commentaires des Membres et de révision par le Groupe sera demandé par la Commission du Code.

## 3. Document de référence technique listant les agents antimicrobiens d'importance vétérinaire pour les suidés et rapport annexe

Le document technique de référence sur les porcs a été élaboré par un sous-groupe composé de membres du Groupe de travail (voir annexe IV). Des experts externes de l'OMSA en matière de santé des suidés (voir annexe V) et des acteurs de la santé animale ont été invités à faire part de leurs commentaires sur le document. ([HealthforAnimals](#) et [World Veterinary Association](#)).

### 3.1. Informations du Secrétariat

Les réactions des experts de HealthforAnimals et de l'Association mondiale des vétérinaires (WVA) ont brièvement été présentées au Groupe. Les réactions ont été globalement positives, avec quelques petites modifications proposées par HealthforAnimals. L'un des experts de la WVA a proposé de faire figurer une maladie (la chlamydie causée par *Chlamydia suis*) dans les annexes II et III du document de référence technique énumérant les agents antimicrobiens d'importance vétérinaire pour les suidés (ci-après dénommé "document de référence technique pour les suidés").

### 3.2. Avis du Groupe

Le Groupe a recommandé que les experts externes de l'OMSA en matière de santé des suidés fassent part de leurs commentaires concernant l'ajout de *Chlamydia suis* dans le document technique de référence pour les suidés, afin d'étudier l'importance de cet agent pathogène dans la production porcine de leurs régions géographiques et de déterminer s'il existe des médicaments vétérinaires autorisés pour le traitement de la chlamydie. Le Secrétariat contactera les experts externes pour le compte du Groupe.

### 3.3. Approbation de la publication en annexe du rapport de la réunion du GT RAM

Le document de référence technique pour les suidés n'a pas été approuvé pour publication par le Groupe, car un travail de révision supplémentaire a été jugé nécessaire en ce qui concerne la question du traitement de la chlamydie. Il a été décidé que le document de référence technique sur les suidés serait à nouveau soumis à l'approbation du Groupe lors de sa prochaine réunion, prévue du 4 au 6 octobre à Paris.

---

#### **4. Questions diverses**

Le Président a indiqué qu'il était nécessaire de commencer à planifier les travaux qui devront être discutés lors de la prochaine réunion d'octobre 2022. La réunion se tiendra au siège à Paris et comportera une session de brainstorming. Parmi les thèmes de discussion proposés par le Président figure la nécessité de réviser le plan de travail du Groupe, y compris les prochains documents de référence technique spécifiques aux espèces (c'est-à-dire les grands ruminants et les animaux de compagnie) et d'autres chapitres du Code sanitaire pour les animaux terrestres relatifs à la RAM et à l'UAM. Les membres du Groupe ont été invités à commencer à préparer la réunion d'octobre.

---

## Annexe 1. Ordre du jour adopté

### REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Paris via visioconférence, 3 août 2022

---

1. Introduction
  
2. *Code sanitaire pour les animaux terrestres* : projet de révision du chapitre 6.10 et rapport annexe
  - 2.1. Mise à jour du secrétariat
  - 2.2. Réactions du Groupe
  - 2.3. Approbation des documents à soumettre à la Commission du Code
  - 2.4. Prochaines étapes
  
3. *Document de référence technique listant les agents antimicrobiens d'importance vétérinaire pour les suidés* et rapport annexe
  - 3.1. Informations du Secrétariat
  - 3.2. Avis du Groupe de travail RAM
  - 3.3. Approbation de la publication en annexe du rapport de la réunion du GT RAM
  
4. Questions diverses

---

## Annexe 2. Liste des participants

### REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Paris via visioconférence, 3 août 2022

---

#### MEMBRES DE LA COMMISSION

---

**Dre Tomoko Ishibashi**  
(Chair)  
Project Researcher  
Laboratory of OSG Veterinary Science for  
Global Disease Management  
Graduate School of Agricultural and Life  
Science  
The University of Tokyo  
1-1-1 Yayoi, Bunkyo-ku  
Tokyo 113-8657  
JAPON

**Dr Gérard Moulin**  
Directeur de Recherches  
Adjoint au Directeur de l'ANMV  
Agence Nationale du Médicament  
Vétérinaire  
Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail  
35306 Fougères Cedex  
FRANCE

**Dr Donald Prater**  
Associate Commissioner for Imported  
Food Safety  
Office of Foods and Veterinary  
Medicine  
U.S. Food and Drug Administration  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**Dre Fajur Sabah Al Saloom**  
Director  
Animal Health  
Animal Wealth Resources (N)  
Ministry of Works, Municipalities  
Affairs and Urban Planning  
Manana, ROYAUME DE BAHREÏN

**Dr Stephen Page**  
Director  
Veterinary Clinical Pharmacology and  
Toxicology  
Advanced Veterinary Therapeutics  
AUSTRALIE

**Prof Moritz van Vuuren**  
Emeritus Professor in Microbiology  
Vice-Chair: Ministerial Advisory  
Committee on Antimicrobial  
Resistance  
AFRIQUE DU SUD

**Mme Barbara Freischem**  
Head of Department  
Surveillance and Regulatory Support (V-SR)  
Veterinary Medicines Division  
European Medicines Agency  
PAYS-BAS

#### OBSERVATEURS

---

**Dr Jeffrey Lejeune**  
Food Safety Officer  
Food Systems and  
Food Safety Division  
Office Room B612  
Food and Agriculture Organization of the  
United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, ITALIE

**Dr Jorge Matheu**  
Team Lead  
Department of Global Coordination  
and Partnership  
WHO – World Health Organization  
SUISSE

#### SIEGE OMSA

---

**Dr Javier Yugueros-Marcos**  
Chef  
Service Antibiorésistance et produits  
vétérinaires (RAM & PV)

**Dre Delfy Gochez**  
Chargé de mission  
Service RAM & PV

**Dr Dante Mateo**  
Chargé de mission  
Service RAM & PV

**Dr Andres Garcia Campos**  
Chef de projet  
Service RAM & PV

**Mme Elizabeth Marier**  
Chargée de mission  
Service des Normes

**Mlle Tosca Sala**  
Intern  
Service RAM & PV

**Mme Kristine Busson**  
Assistante administrative  
Service RAM & PV

**Dre Ana Luisa Pereira Mateus**  
Coordonnatrice scientifique  
Service RAM & PV

**Dr Idrissa Savadogo**  
Chargé de mission  
Service RAM & PV

---

**Annexe 3. Chapitre 6.10**  
**Sous-groupe sur l'utilisation responsable et prudente des**  
**agents antimicrobiens en médecine vétérinaire**

**REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS**

**Paris via visioconférence, 3 août 2022**

---

**MEMBRES**

---

**Dre Tomoko Ishibashi**

Project Researcher  
Laboratory of OSG Veterinary Science for  
Global Disease Management  
Graduate School of Agricultural and Life  
Science  
The University of Tokyo  
1-1-1 Yayoi, Bunkyo-ku  
Tokyo 113-8657  
JAPON

**Dr Gérard Moulin**

Directeur de Recherches  
Adjoint au Directeur de l'ANMV  
Agence Nationale du Médicament  
Vétérinaire  
Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail  
35306 Fougères Cedex  
FRANCE

**Dr Donald Prater**

Associate Commissioner for Imported  
Food Safety  
Office of Foods and Veterinary  
Medicine  
U.S. Food and Drug Administration  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**Mme Barbara Freischem**

Head of Department  
Surveillance and Regulatory Support (V-SR)  
Veterinary Medicines Division  
European Medicines Agency  
PAYS-BAS

**Dr Stephen Page**

Director  
Veterinary Clinical Pharmacology and  
Toxicology  
Advanced Veterinary Therapeutics  
AUSTRALIE

**Prof Moritz van Vuuren**

Emeritus Professor in Microbiology  
Vice-Chair: Ministerial Advisory  
Committee on Antimicrobial  
Resistance  
AFRIQUE DU SUD

---

**Annexe 4. Sous-groupe sur le document de référence technique sur les suidés**  
**REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS**

**Paris via visioconférence, 3 août 2022**

---

**MEMBRES**

---

**Mme Barbara Freischem**

Head of Department  
Surveillance and Regulatory Support (V-SR)  
Veterinary Medicines Division  
European Medicines Agency  
PAYS-BAS

**Dr Stephen Page**

Director  
Veterinary Clinical Pharmacology and  
Toxicology  
Advanced Veterinary Therapeutics  
AUSTRALIE

**Prof Moritz van Vuuren**

Emeritus Professor in Microbiology  
Vice-Chair: Ministerial Advisory  
Committee on Antimicrobial  
Resistance  
AFRIQUE DU SUD

**Dr Gérard Moulin**

Directeur de Recherches  
Adjoint au Directeur de l'ANMV  
Agence Nationale du Médicament  
Vétérinaire  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation,  
de l'environnement et du travail  
35306 Fougères Cedex  
FRANCE

**Dr Donald Prater**

Associate Commissioner for Imported  
Food Safety  
Office of Foods and Veterinary  
Medicine  
U.S. Food and Drug Administration  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



---

**Annexe 5. Liste des experts externes de l'OMSA sur la santé des suidés**

**REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS**

**Paris via visioconférence, 3 août 2022**

---

**MEMBRES**

---

**Dr Edgar Wayne Johnson**  
Enable Agricultural Technology  
Consulting Ltd  
CHINE

**Dr Jan Dahl**  
Danish Agriculture & Food Council  
DANEMARK

**Dre Jalusa Deon Kich**  
Brazilian Corporation on  
Agricultural Research  
(EMBRAPA)  
BRÉSIL

**Dr Katsumasa Kure**  
Japanese Veterinary Association for  
Swine Veterinarians  
JAPON

**Dre Lourdes Migura**  
Centre de Reserca en Sanitat  
Animal (CReSA)  
ESPAGNE

**Dr Andreas Palzer**  
Ludwig-Maximilians-Universität  
München  
ALLEMAGNE

**Dr Tom Spencer**  
AFRIQUE DU SUD

**Dre Liz Wagström**  
National Pork Producers Council,  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE